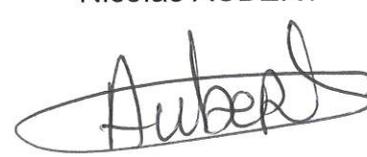


2023	10	N°2.
------	----	------

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>DEPARTARTEMENT DE LA VIENNE</p> <p>ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT-LOUDUN</p> <p>COMMUNE DE CEAX EN LOUDUN *****</p> <p>Date de la convocation : 17/10/2023 Nombre de conseillers en exercice :13 .. Présents : 12...</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CEAX EN LOUDUN</p> <p>*****</p> <p>SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023</p> <p>L'an Deux Mil Vingt-trois, le lundi 23 octobre à 19 H, le Conseil municipal de Ceax en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.</p> <p>PRESENTS : GALLET Jean-Luc, adjoint, REIGNER Audren, ACIER Jean-Marie, conseillers délégués, LIAGRE Bruno, MENNESSON Evelyne, MAUPOINT Francette, FIORILLO Katia, DUPRÉ Alicia, BOISSELLIER Nicolas, MEUNIER François, AUBERT Nicolas.</p> <p>Absent : AOUATE Jérôme, Secrétaire : Nicolas AUBERT</p>																																						
<p>Objet de la délibération :</p> <p>Régie « recettes diverses » révision des tarifs : location de la salle des fêtes chauffage... certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 24/10/2023 ; et de la publication le 24/10/2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vu la délibération 2022/09/N5 du 12 septembre 2022 instituant une régie de recettes « Régies Diverses », - Vu la délibération 2022/09/N1 du 12 septembre 2022 adoptant la nomenclature budgétaire comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 - Considérant l'augmentation de l'énergie, des consommables, du gaz, il convient d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes - Considérant le changement de nomenclature comptable, il convient de mettre à jour l'imputation des produits <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepte les augmentations de location de la salle des fêtes et les produits ci référents - Que la régie encaisse les produits suivants : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 70%;"><u>Location salle des fêtes</u></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1 Grande salle (habitants de la commune) 150€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>2 Petite salle (habitant de la commune) 120€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>3 2 salles (habitant de la commune) 250€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>4 Hall (habitant de la commune) 50€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>5 Grande salle (habitants hors commune) 250€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>6 Petite salle (habitant hors commune) 170€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>7 2 salles (habitant hors commune) 350€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>8 Hall (Habitants hors commune) : 80€</td> <td>Compte d'imputation :752</td> </tr> <tr> <td>9 Indemnité forfaitaire suite salle pas en état de propreté :100€</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>10 Forfait chauffage une salle :40 €</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>11 Forfait chauffage 2 salles : 55 €</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>12 Forfait de nettoyage 1 salle :40 €</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>13 Forfait de nettoyage 2 salles : 80 €</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>14 Forfait système de désenfumage déclenché : 100€</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>15 Vaisselle couverts complets :0.75€</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>16 Vaisselle verre ou couvert : 0.20€</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>17 Vaisselle détériorée, cassée ou manquante : 2€</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> <tr> <td>18 Tables (pour utilisation à l'extérieur) :1.52€</td> <td>Compte d'imputation :70878</td> </tr> </table>	<u>Location salle des fêtes</u>		1 Grande salle (habitants de la commune) 150€	Compte d'imputation :752	2 Petite salle (habitant de la commune) 120€	Compte d'imputation :752	3 2 salles (habitant de la commune) 250€	Compte d'imputation :752	4 Hall (habitant de la commune) 50€	Compte d'imputation :752	5 Grande salle (habitants hors commune) 250€	Compte d'imputation :752	6 Petite salle (habitant hors commune) 170€	Compte d'imputation :752	7 2 salles (habitant hors commune) 350€	Compte d'imputation :752	8 Hall (Habitants hors commune) : 80€	Compte d'imputation :752	9 Indemnité forfaitaire suite salle pas en état de propreté :100€	Compte d'imputation :70878	10 Forfait chauffage une salle :40 €	Compte d'imputation :70878	11 Forfait chauffage 2 salles : 55 €	Compte d'imputation :70878	12 Forfait de nettoyage 1 salle :40 €	Compte d'imputation :70878	13 Forfait de nettoyage 2 salles : 80 €	Compte d'imputation :70878	14 Forfait système de désenfumage déclenché : 100€	Compte d'imputation :70878	15 Vaisselle couverts complets :0.75€	Compte d'imputation :70878	16 Vaisselle verre ou couvert : 0.20€	Compte d'imputation :70878	17 Vaisselle détériorée, cassée ou manquante : 2€	Compte d'imputation :70878	18 Tables (pour utilisation à l'extérieur) :1.52€	Compte d'imputation :70878
<u>Location salle des fêtes</u>																																							
1 Grande salle (habitants de la commune) 150€	Compte d'imputation :752																																						
2 Petite salle (habitant de la commune) 120€	Compte d'imputation :752																																						
3 2 salles (habitant de la commune) 250€	Compte d'imputation :752																																						
4 Hall (habitant de la commune) 50€	Compte d'imputation :752																																						
5 Grande salle (habitants hors commune) 250€	Compte d'imputation :752																																						
6 Petite salle (habitant hors commune) 170€	Compte d'imputation :752																																						
7 2 salles (habitant hors commune) 350€	Compte d'imputation :752																																						
8 Hall (Habitants hors commune) : 80€	Compte d'imputation :752																																						
9 Indemnité forfaitaire suite salle pas en état de propreté :100€	Compte d'imputation :70878																																						
10 Forfait chauffage une salle :40 €	Compte d'imputation :70878																																						
11 Forfait chauffage 2 salles : 55 €	Compte d'imputation :70878																																						
12 Forfait de nettoyage 1 salle :40 €	Compte d'imputation :70878																																						
13 Forfait de nettoyage 2 salles : 80 €	Compte d'imputation :70878																																						
14 Forfait système de désenfumage déclenché : 100€	Compte d'imputation :70878																																						
15 Vaisselle couverts complets :0.75€	Compte d'imputation :70878																																						
16 Vaisselle verre ou couvert : 0.20€	Compte d'imputation :70878																																						
17 Vaisselle détériorée, cassée ou manquante : 2€	Compte d'imputation :70878																																						
18 Tables (pour utilisation à l'extérieur) :1.52€	Compte d'imputation :70878																																						

AR Prefecture

	<p>19 Chaises (pour utilisation à l'extérieur) :0.30€</p> <p>20 Associations non culturelle et non sportive les tarifs appliqués sont ceux des habitants hors commune</p> <p><u>Photocopies</u></p> <p>21 Photocopies :0.20€</p> <p>22 Extraits cadastraux A4 : 0.50€</p> <p>23 Extraits cadastraux A3 : 1€</p> <p>24 Location Barnum :50€</p> <p>25 Frais de prises en charges chiens et chats errants 100€</p> <p>26 Repas du 8 mai (hors personnes + 65ans et hors commune) prix déterminé par délibération - chaque année</p>	<p>Compte d'imputation :70878</p> <p>Compte d'imputation :752</p> <p>Compte d'imputation :7088</p> <p>Compte d'imputation :7088</p> <p>Compte d'imputation :7088</p> <p>Compte d'imputation :70878</p> <p>Compte d'imputation :70878</p> <p>Compte d'imputation :70878</p>
	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SAVATON</p>  	<p>Le secrétaire Nicolas AUBERT</p> 

AR Prefecture

086-218600443-20231023-202310N2-DE
Reçu le 24/10/2023